



BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE



 Tél : 02.98. 81.10.04

www.lenivot.net

 loperec@cneap.fr

 Le Nivot, 29590 Lopérec

**POUR SUIVRE
NOS AVENTURES**



DURÉE - RYTHME

- Formation complète sur 24 mois
- 13 semaines par an de formation

DÉBOUCHÉS

- Responsable d'entreprise agricole individuelle ou en société
- Responsable d'élevage ou d'atelier
- Salarié-e agricole
- Salarié-e en polyculture élevage

FRAIS DE FORMATION ET RÉMUNÉRATION

Formation prise en charge par la branche professionnelle.

PUBLIC – PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse aux personnes justifiant d'un CAPA BEPA d'une classe de Seconde agricole, ou d'une expérience professionnelle de plus de 3 ans.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle de 7 capacités : entretiens d'explicitation

AU PROGRAMME

- Savoir-faire pratique pour conduire un atelier de production : élevage, agronomie, conduite de cultures et des fourrages
- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant et positionnement sur les différents types d'agricultures
- Stratégie d'entreprise, gestion technique, économique, financière et administrative
- Organisation et gestion du travail
- Commercialiser et négocier
- Gérer le bois des haies bocagères
- Concevoir une activité d'accueil à la ferme

OBJECTIFS

- Acquérir de l'autonomie pour réaliser son projet professionnel et piloter un système de production
- Assurer la gestion technico-économique et financière de l'entreprise
- Maîtriser les savoir-faire spécifiques à la conduite d'un atelier
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise